

Corruption, inflation, croissance et développement humain durable

Y a-t-il un lien?

Albert HONLONKOU (*)

Le développement humain durable est indissociable de l'épanouissement durable à travers les cinq piliers que sont l'éradication de la pauvreté humaine, la création d'emplois et de moyens d'existence durables, l'émancipation de la femme, la préservation de l'environnement et la bonne gouvernance (PNUD-Bénin 1999). Il n'y a pas de développement humain durable si l'un des cinq piliers est manquant. Bien que tous ces piliers soient reconnus comme interdépendants, le caractère transversal de la gouvernance semble le plus patent. On peut même dire qu'elle est un déterminant majeur de tous les autres. En effet, tout programme de réduction de la pauvreté humaine, de création d'emplois et de moyens d'existence durables, d'émancipation de la femme et de préservation de l'environnement serait inefficace s'il est promu dans un contexte socio-économique mal gouverné.

Le concept de gouvernance, employé ici comme synonyme de gouvernement ou d'administration publique se rapporte à l'usage de l'autorité publique, de la pratique de contrôle sur une société et la gestion de ses ressources pour le développement social et économique. La bonne gouvernance implique l'indépendance des magistrats pour la garantie du respect de la loi et des droits de propriété; la bonne administration, c'est-à-dire la gestion efficace et équitable des dépenses publiques; la responsabilité et l'obligation des dirigeants politiques de rendre compte; la transparence, c'est-à-dire la disponibilité de l'information et son accès facile à tous les citoyens, la démocratie dans la prise des décisions, un faible niveau de corruption et un système de régulations et d'institutions libérales (Singh 1999).

La corruption couvre un domaine très large impliquant aussi bien le secteur public que le secteur privé (Bardhan 1997; GERDES-Bénin 1993; Proximité 1999). Mais dans cet article, nous prenons une définition restreinte qui se rapporte surtout au domaine économique et prend seulement en compte le corrompu.

(*) *Ecole Nationale d'Economie Appliquée et de Management, Université d'Abomey-Calavi, Bénin. B.P. 171, Godomey, Bénin. E-mail: meinto@avu.org*

Cette définition se rapporte donc à la corruption passive. Le domaine public est ici privilégié parce qu'il est le déterminant de l'environnement économique. Certains auteurs pensent même que la corruption se retrouve surtout dans le secteur public. Elle se rapporte donc à la morale publique, c'est-à-dire à la confiance aux autorités et à leur respect (Paldam 2002).

Dans cette optique, elle est définie comme l'usage indu par un agent public des biens publics ou des prérogatives administratives pour générer des gains personnels. Cette définition est proche de celle de Paldam (2002) qui stipule que la «corruption consiste en des gains privés illégaux faits par un agent au détriment d'un principal, dans les relations de l'agent avec une tierce partie».

L'existence de la corruption est donc un indicateur de la mauvaise gouvernance et par «ricochet» devrait avoir un impact négatif sur le développement. Ce lien est généralement reconnu et plus ou moins facilement théorisé, mais rarement vérifié à l'aide des données empiriques, malgré la reconnaissance par tous que la corruption est répandue dans le monde (Shleifer et Vishny 1993). Cela est compréhensible dans la mesure où la corruption est un comportement caché et difficilement mesurable. Cet article utilise les résultats des efforts récents de mesure de la corruption et du développement pour essayer d'établir le lien entre la bonne gouvernance et le développement.

Certains auteurs ont soutenu qu'une certaine corruption est désirable pour deux raisons principales (Leff 1964). La première est qu'en jouant le rôle d'une prime par tâche effectuée par l'agent, le surcoût encaissé par ce dernier l'incite à travailler beaucoup plus. La deuxième raison est que la corruption permet aux entrepreneurs de contourner une administration inhibitrice. Ainsi, la corruption permet par exemple «d'huiler les rouages» d'une administration rigide (Bardhan 1997). Selon cette ligne de pensée, dans le contexte de certaines réglementations envahissantes des pays en développement, la corruption peut accroître l'efficacité économique. Cette pensée est soutenue par la théorie selon laquelle dans un environnement de préexistence de politiques génératrices de distorsions où il est impossible d'atteindre l'optimum parétien, les politiques correctrices, en fait défailtantes, permettent d'aboutir à un optimum de second rang. Ainsi, dans des pays où des salaires sont bas et où les biens et services ne sont pas vendus à leur vraie valeur sur des marchés fortement régulés, la corruption restaurerait le mécanisme des prix et améliorerait l'allocation des ressources (Lui 1996).

On peut démontrer la fausseté de cette argumentation. En exigeant un surcoût, l'agent exclut certains bénéficiaires potentiels de l'accès à des biens publics, ce qui crée des problèmes d'équité. Par ailleurs, l'argument du «graissage des rouages administratifs» est faible parce qu'il ne prend pas en compte le fait que l'agent corrompu peut créer une situation de pénurie artificielle, c'est-à-dire «rouiller les rouages administratifs» ou «créer et allonger artificiellement les

rangs» pour pouvoir imposer un surcoût aux bénéficiaires potentiels. On perçoit ainsi pourquoi la corruption, acceptée comme correctrice d'une situation initiale inefficace, peut elle-même aggraver cette situation. Dans une large mesure, l'instabilité politique en Afrique, génératrice d'état de non droit, est attribuée à la corruption (Umo 1986). C'est pourquoi, le présent article prend comme hypothèse de départ que la corruption est *nuisible au développement* (Shleifer et Vishny 1993; Bardhan 1997; Ali et Isse 2003).

Dans la première partie de ce papier, nous montrons comment la corruption apparaît et s'étend. La deuxième partie analyse le lien entre la corruption et l'inflation. Elle montre également comment la corruption peut nuire à la croissance économique, et partant au développement. La troisième partie utilise quelques données empiriques pour vérifier les relations suggérées dans les sections précédentes. Nous concluons par quelques remarques sur le lien entre la corruption et le développement, en mentionnant les conséquences de l'implication de la société civile dans la lutte contre la corruption.

1. APPARITION ET EXTENSION DE LA CORRUPTION

La corruption apparaît principalement quand deux conditions sont réunies:

- l'existence de situations de rentes et
- l'inefficacité en matière de gouvernance.

Les situations de rentes sont des monopoles créés par des politiques restrictives. C'est le cas des restrictions quantitatives à l'importation, où l'on exige de l'opérateur économique l'obtention d'une licence. Lorsque les gains potentiels dans le secteur d'importation sont élevés, la concurrence entre les opérateurs économiques en face d'un agent public (une sorte de monopoleur délégué pour la délivrance de la licence) peut entraîner le relèvement par ce dernier du prix de la licence dans un contexte de rationnement effectif. Comme le coût de la licence est fixe, le surcoût est encaissé par l'agent économique corrompu (Krueger 1974). C'est également l'existence d'une situation de rente qui pousse les acteurs économiques à proposer des pots-de-vin aux agents chargés de contrôler le passage des frontières nationales par les biens et les personnes.

L'inefficacité en matière d'application des règles de gouvernance est également un élément déterminant de l'apparition et de l'expansion de la corruption. En effet, si le contrôle est efficace, que l'application des lois est garantie par les magistrats et que la transparence est effective, tout acte de corruption sera détecté et puni. L'impunité est l'un des déterminants majeurs de l'expansion de la corruption.

Certaines études essaient d'analyser les problèmes de la corruption à la lumière de la théorie de l'agence où le principal est l'état ou le gouvernement et l'agent, le fonctionnaire. Ces études mettent l'accent sur les incitations adéquates pour motiver l'agent à être honnête. On utilise pour ce faire, les salaires (dits d'efficience) ou l'endoctrinement (Shleifer et Vishny 1993).

La prise en compte du salaire d'efficience permet de formuler la seconde hypothèse de base de cette étude, à savoir que *tout agent économique est corruptible*. Elle met en évidence la nécessité d'incitations adéquates pour assurer une bonne gouvernance. Le système d'incitations doit être tel qu'il est dans l'intérêt de l'agent économique de mettre en œuvre les meilleures pratiques de gestion, c'est-à-dire la bonne gouvernance (Singh 1999).

L'endoctrinement comme moyen de lutte contre la corruption met en évidence l'importance du rôle de la société civile, définie ici, comme l'ensemble de ceux qui ne sont pas impliqués dans la corruption, mais qui en subissent les effets négatifs (Klitgaard 1988; Weiss et Gordenker 1996; Fox 1996; GERDES-Bénin, 1993).

On pense que dans un système fortement centralisé, la corruption fonctionne comme le paiement d'une surtaxe fixe qui serait moins nocive, car elle n'agit pas sur le coût marginal. En effet, dans un tel système, le corrupteur a l'assurance que le bien pour lequel il a payé des pots-de-vin lui sera cédé et qu'il n'aura pas besoin de payer d'autres pots-de-vin dans le futur. Cela suppose que la ligne de commandement soit rigide et bien hiérarchisée de telle sorte que les consignes transmises par le supérieur hiérarchique soient respectées. On peut penser que c'est le cas du Bénin pendant les premières années du Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB). Mais dans une démocratie naissante, comme le Bénin des années 90, ce n'est plus le cas.

Selon Huntington (1996), la modernisation politique, définie comme la transformation d'un régime autocratique en un régime démocratique, s'accompagne généralement d'une hausse de la corruption. On est parfois obligé de corrompre tous les agents intervenant dans la chaîne, ce qui accentue l'effet négatif de la corruption. Cependant, on s'attend, avec le temps, à ce que la démocratie s'améliore sous la pression des acteurs économiques et de la société civile et qu'elle rende la corruption plus difficile par des lois et des institutions qui génèrent des mécanismes imposant la responsabilité et la transparence. Cette idée est soutenue par Mohtadi et Roe (2003) qui pensent que, dans une jeune démocratie avec peu de contrepoids, plus d'ouverture signifie plus d'accès politique, mais également plus d'accès aux dépenses des fonds publics. Cette situation incite un nombre croissant de personnes à chercher des rentes, au moins jusqu'à ce que la compétition entre les rentiers diminue le gain marginal et que la transparence d'une démocratie, de plus en plus mature, accroisse les coûts pour chaque rentier. Cette analyse suggère une

relation en U inversé entre le niveau de corruption et le degré de démocratisation.

L'expansion de la corruption dépend de deux facteurs : la compétition pour les postes et la compétition entre les consommateurs des services publics. Si, pour accéder à un poste, il faut payer, ceux qui cherchent à être nommés vont proposer des enchères et celui qui sera nommé voudra récupérer sa mise et réaliser des bénéfices parce qu'il est «rationnel». De même, lorsque les postes conquis sont instables, cela accroît la préférence des détenteurs actuels des postes pour le présent (Singh 1999).

La concurrence entre les consommateurs comme un élément de généralisation de la corruption est mieux perçue à travers la *corruption avec vol* des recettes de l'état (voir infra). Ceux qui corrompent sont plus compétitifs parce qu'ils sont capables de proposer des prix bas. D'autres agents «rationnels» vont chercher les mêmes procédés de réduction des coûts, entraînant la généralisation de la corruption.

La corruption s'étend également dans un environnement économique où personne ne croit à la lutte contre la corruption. Dans cet environnement, le coût de l'honnêteté est très élevé et seulement quelques ascètes recherchent la probité. En effet, dans un tel contexte, en même temps qu'il y a réduction du risque de détection, la perte de réputation décroît quand on est détecté. Ainsi, par le principe connu de la loi de Gresham, selon laquelle «la mauvaise monnaie chasse la bonne», il y a auto-accomplissement de la prophétie selon laquelle la corruption est répandue. On banalise les engagements politiques. Puisque chacun s'attend à payer tout service qu'il demandera à autrui, tout le monde se fait payer pour les services qu'il rend : «Le bien public est perçu comme un gâteau que chacun consomme à sa guise. La société elle-même victime fait preuve de complicité» (GERDES-Afrique-CIRD 1995). Toutefois, un gâteau dont la taille ne s'accroît pas est par définition non durable.

Paldam (2002) a décrit le mécanisme d'extension de la corruption de la manière suivante. La corruption a tendance à se développer dans les pays à niveau de corruption élevé alors que les pays moins corrompus ont tendance à devenir de moins en moins corrompus. Dans les pays les moins corrompus, les agents acceptent des salaires faibles, espérant se «faire compenser» de façon illégale, la corruption devenant une activité moins risquée. On peut profiter des pots-de-vin et attirer de nouveaux clients sans peur. Tous ces comportements sont plus difficilement concevables dans les pays «propres».

Les observations précédentes permettent d'affirmer que la corruption pervertit l'environnement économique et le rend peu propice au développement. Nous allons préciser les relations théoriques entre, d'une part, l'inflation, la croissance

économique, le développement et, d'autre part, la corruption **afin de vérifier** cette hypothèse.

2. CORRUPTION, INFLATION, CROISSANCE ÉCONOMIQUE ET DÉVELOPPEMENT HUMAIN DURABLE

L'analyse précédente suggère que la corruption créerait systématiquement un surcoût. On peut penser qu'il en est ainsi dans plusieurs administrations publiques. A titre d'exemple, le prix de la carte d'identité ou du passeport est fixé par l'Etat. Dans une telle situation, la corruption entraîne nécessairement un surcoût. Un autre exemple peut être pris à la douane. Un agent économique peut être disposé à payer toutes les taxes requises pour dédouaner sa marchandise mais refuser d'emprunter la file d'attente. Dans ce cas, il peut payer un surcoût encaissé par le corrompu qui l'aide à contourner la file d'attente.

Dans ces deux exemples, qualifiés de «corruption sans vol» par Shleifer et Vishny, les pots-de-vin seront répercutés sur les prix de revient et les prix de vente des produits et peuvent donc entraîner une hausse généralisée des prix et des revenus. Si les niveaux des pots-de-vin ne sont pas stabilisés et que les corrupteurs, anticipant une hausse généralisée des prix, augmentent constamment le niveau de leurs exigences en matière de pots-de-vin, la hausse des prix et des revenus, qui en résultent, ne peut que contribuer à accélérer l'inflation. Une telle situation est maintenue par l'agent corrompu qui crée une pénurie artificielle. Dans ce cas, la corruption fonctionne comme une taxe, à la différence que celle-ci est captée par l'agent corrompu au lieu d'accroître les recettes du Trésor public. De même, les surfacturations, qui sont également des actes de corruption, renchérissent les coûts de revient et peuvent être génératrices d'inflation.

Al-Marhubi (2000) cite plusieurs autres raisons qui rendent plausibles le lien positif entre la corruption et l'inflation. Dans les pays corrompus, où la fuite des capitaux, les coûts d'évasion et de collecte fiscales sont élevés, les gouvernements peuvent utiliser le seigneurage, c'est-à-dire la taxe d'inflation comme source de revenus. De même, les entreprises peuvent répondre à la corruption en rentrant dans l'informel, c'est-à-dire l'illégalité, obligeant leur gouvernement à s'appuyer plus sur la taxe d'inflation comme source de revenus. Enfin, en réduisant les revenus et en accroissant les dépenses publiques, la corruption est à l'origine de déficits budgétaires importants, avec leurs conséquences inflationnistes pour des pays aux marchés financiers peu développés. Selon Paldam (2002), un niveau élevé d'inflation, parce qu'il entraîne une distribution arbitraire de la richesse publique, accroît la corruption.

Cependant, on peut estimer que la corruption n'est pas toujours génératrice d'inflation. Dans le cas de «corruption avec vol», le prix de revient du produit peut être réduit. C'est généralement le cas à la douane où selon la «catégorisation» opérée par le douanier, la taxe payée par un agent économique peut être considérablement réduite. La corruption avec vol est attractive pour les payeurs parce qu'elle réduit leurs coûts. Elle fonctionne comme une subvention illégale partagée entre le corrupteur et le corrompu au détriment des finances de l'État. Elle est plus persistante et difficile à combattre parce qu'elle est susceptible de créer une collusion entre les corrompus et les corrupteurs. Elle peut réduire l'inflation.

Ces exemples montrent la difficulté d'établir le sens de la relation entre l'inflation et la corruption de façon non ambiguë, d'autant plus que le sens de ce lien est susceptible d'être influencé par d'autres éléments de l'environnement économique tels que les interventions des pouvoirs publics. Néanmoins, on peut *a posteriori* émettre une hypothèse sur le type de corruption qui domine selon le sens de cette relation.

Le lien entre la corruption et la croissance économique est également une question empirique. Selon Shleifer et Vishny (1993), il existe des observations soulignant qu'un niveau de corruption élevé est associé à de faibles niveaux d'investissements publics et privés, ce qui montre que la corruption entrave le développement économique (World Bank, 1992).

Pour maximiser leurs revenus personnels, les agents corrompus créent des situations de rentes artificielles en interdisant l'importation ou l'exercice d'activités sur lesquelles des pots-de-vin peuvent être collectés. Cette situation entraîne une mauvaise allocation des ressources, car les biens de consommation et de production disponibles sont plus déterminés par les opportunités de corruption que par les goûts et les besoins technologiques. Cela explique également que certains pays pauvres préfèrent investir dans les projets d'infrastructure ou des contrats d'armement couverts par le «secret d'état» où les opportunités de corruption et de surfacturation sont plus nombreuses et moins détectables que dans les domaines de l'éducation et de la santé (Shleifer et Vishny 1993). Les coûts sociaux de la corruption liés à la substitution d'activités peuvent donc être très élevés. La corruption diminue la productivité et l'efficacité générale de l'économie. La contrebande peut entraîner la perte d'emplois durables dans les entreprises au profit des emplois précaires dans le secteur informel. Non seulement elle entrave la croissance par une mauvaise allocation des ressources et le faible développement, la mauvaise utilisation et

même la perte¹ du capital humain (Proximité 1999), mais également, elle entrave le développement par son impact négatif simultané sur le revenu, l'instruction et la santé. La corruption est également à l'origine du déficit chronique de la balance des paiements et de l'établissement, par l'administration publique, de fausses statistiques servant de base aux politiques économiques². En effet, une douane corrompue annule par les fraudes qu'elle autorise toute politique tarifaire ou non tarifaire protectrice des producteurs locaux.

A l'inverse, une économie prospère paierait bien ses fonctionnaires et réduirait la corruption. Les riches démocraties réussissent mieux à réduire l'influence de l'argent sur la régulation et l'application des lois et cela, surtout au cours des campagnes électorales qui demandent beaucoup d'argent (Bardhan 1997). Il s'ensuit que même si le sens de la causalité peut être indéterminé, on s'attend sans équivoque à une relation négative entre le niveau de corruption d'une part et la croissance et le développement socio-économique d'autre part.

3. REPÈRES EMPIRIQUES

a. *Mesure de la corruption*

La corruption est par définition un comportement caché. Sa mesure est donc difficile. L'organisation non gouvernementale *Transparency International* a conçu et construit un indice de perception de la corruption (ICOR) élaboré sur une base annuelle.

La méthodologie de construction de l'indice a été proposée par Johann Graf Lambsdorff de l'Université de Göttingen. Un même questionnaire est soumis à un échantillon d'hommes d'affaires, d'analystes de risque/pays et à d'autres membres de la société civile qui apprécient l'état de corruption des pays. Les valeurs de l'ICOR vont de 0 pour le pays le plus corrompu à 10 pour le pays le plus propre.

Cet indice prend en compte la connaissance des pays par chaque répondant de façon subjective. Or cette connaissance peut être récente, lointaine ou formée pendant une longue période. Selon Paldam (2002), cet indice présente beaucoup d'inertie parce que les impressions d'un répondant sont fondées sur sa propre expérience; elles ne se limitent pas nécessairement à une année calendaire, mais elles sont probablement formées sur une longue période.

¹ Par la mortalité qui s'accroît à cause de la construction des services de santé non réalisée, de la délivrance de faux permis de conduire, des contrôles des bâtiments et des installations techniques non effectués, des coups d'Etat, etc. Dans Proximité (1999), on note que du fait de la corruption en République du Bénin, il y a des hôpitaux non construits, des faux frais, l'achat des diplômes et l'augmentation des coûts de transaction qui accroissent l'inefficacité de l'économie béninoise.

² On peut citer le cas des statistiques relatives au commerce entre le Bénin et le Nigeria.

Par ailleurs, lorsque l'expérience du répondant avec le pays a été malheureuse il y a plusieurs années, celui-ci, s'il n'est pas originaire du pays, peut rompre définitivement avec ce dernier, ignorer les évolutions récentes en matière de lutte contre la corruption et conserver une idée négative du pays. Le degré de corruption est par essence relatif. Dans quelle mesure les nationaux inclus dans l'échantillon tiennent-ils compte de cette relativité pour juger?

Tous les facteurs précités peuvent amoindrir la validité et la fiabilité de l'ICOR comme mesure objective de la corruption. Cependant, un degré d'imperfection est généralement attaché à chaque indicateur statistique.

b. Utilisation des coefficients de corrélation

La présente étude utilise certaines statistiques disponibles sur les indicateurs de performance économique et les indices de corruption pour vérifier les relations suggérées ci-dessus à l'aide des coefficients de corrélation (Monga 1972 et Koutsoyiannis 1991).

La nature de la corrélation entre deux variables peut être déterminée de manière visuelle mais, grossière, par l'inspection du nuage de points représentant les deux variables. Le coefficient de corrélation linéaire mesure de façon plus précise le degré d'association linéaire entre deux ou plusieurs variables. S'il est significatif et positif, les deux variables évoluent dans le même sens. S'il est significatif et négatif, les deux variables varient en sens contraire l'une de l'autre.

La mesure du coefficient de corrélation linéaire entre deux variables suppose que ces deux variables sont en relation linéaire. Ce qui n'est pas toujours le cas. Dans le cas des variables ordinales, les valeurs des variables sont des rangs, et on utilise le coefficient de corrélation d'ordre ou de rang de Spearman.

Parfois, le sens et l'intensité de la relation entre deux variables sont influencés par une tierce variable. Dans ce cas, on utilise le coefficient de corrélation partielle qui mesure le degré d'association entre deux variables après correction des effets d'une ou plusieurs autres variables qui leur sont liées.

Le calcul des coefficients de corrélation est basé sur l'hypothèse qu'il existe une corrélation entre les variables considérées. Ces coefficients n'établissent pas nécessairement une relation fonctionnelle de cause à effet entre deux variables. Un fort coefficient de corrélation peut révéler l'interdépendance entre deux variables. C'est pourquoi nous nous basons sur la théorie économique pour établir l'existence probable de relations de cause à effet.

c. Données

En ce qui concerne la corruption, la présente étude a utilisé les indices (ICOR) de 1999 qui couvre le plus grand nombre de pays. Elle a retenu le taux de croissance économique (TCA) et le taux d'inflation mesuré à partir de l'indice des prix à la consommation (IPC), avec l'année 1995 comme base. Ces données sont extraites des statistiques publiées par le Fonds Monétaire International (1999). Pour ces deux variables, nous avons utilisé les données moyennes sur trois ans (1996-1998).

L'indice de développement humain (IDH), l'indice d'espérance de vie à la naissance (ILONGEV), l'indice d'éducation (IED) et l'indice de revenu mesuré en termes de parité de pouvoir d'achat (IREV) utilisés sont ceux publiés par le PNUD. Nous avons pris les données de 1998. Les méthodes de calcul de ces indices sont données dans PNUD (1998).

Nous avons préféré nous baser sur le nombre maximum de pays couverts pour choisir les années. Ainsi les indicateurs ne correspondent pas toujours aux mêmes années. Ce choix est sans effet significatif sur les analyses de corrélation, parce que l'évolution des indicateurs est lente et le classement des pays par rapport aux indicateurs varie peu d'années en années (Paldam 2002). C'est ainsi que le coefficient de corrélation de rang entre 1997 et 1999 pour ICOR est de 0,98. L'ICOR ne couvre que 52 pays en 1997.

d. Présentation et interprétation des résultats

Les données statistiques de l'échantillon sont présentées en annexe I. Les évaluations de la corrélation entre l'indice de corruption et tous les autres indicateurs globaux sont partiellement³ présentés dans le Tableau 1 et sur les figures 1 à 6 avec ICOR en ordonnée (annexe II).

Tableau 1. Coefficients de corrélation entre indice de perception de la corruption (ICOR) et indicateurs de performance économique et de développement (analyse transversale entre pays)

	Corrélation absolue	Coefficients de corrélation partielle					
		Variables contrôlées (maintenues constantes)					
Variables corrélées avec ICOR	Aucune (a)	IPC	TCA	IDH	ILONGEV	IED	IREV
IPC (N=86)	-0,41 (-0,59***)	1	-0,29**	-0,26**	-0,23*	-0,28**	-0,26**
TCA (N=75)	-0,06 (-0,06)	0,01	1	-0,04	-0,00	-0,08	-0,01
IDH (N=92)	0,67*** (0,76***)	0,75***	0,76***	1	0,18	0,58***	0,39***
ILONGEV (N=92)	0,58*** (0,68***)	0,77***	0,78***	0,32**	1	0,61***	0,49***
IED (N=92)	0,51*** (0,59***)	0,60***	0,61***	-0,11	0,09	1	0,25**
IREV (N=92)	0,69*** (0,80***)	0,70***	0,95***	-0,07	0,17	0,50***	1

NB N= nombre d'observations (pays);

*= significatif à 10%, **= significatif à 5% et *** = significatif à 1%.

(a): Les chiffres entre parenthèses sont les coefficients de corrélation de rang de Spearman. «Aucune» signifie aucune variable n'est contrôlée. Par exemple -0,41 est le coefficient de

³ Les résultats des autres analyses, surtout ceux relatifs à la décomposition par pays, peuvent être obtenus auprès de l'auteur.

corrélation linéaire entre IPC et ICOR tandis que -0,29 est le coefficient de corrélation partielle entre IPC et ICOR (TCA étant la variable contrôlée ou maintenue constante).

Le coefficient de corrélation partielle entre deux variables Y et X1 en maintenant X2 constante est donné par l'expression :

$$r_{YX_1.X_2} = \frac{r_{YX_1} - (r_{YX_2})(r_{X_1X_2})}{\sqrt{(1-r_{YX_2}^2)(1-r_{X_1X_2}^2)}}$$

La statistique t* de Student pour tester l'hypothèse de nullité des coefficients de corrélation est donnée par l'expression :

$$t^* = \frac{r\sqrt{N-2}}{\sqrt{1-r^2}}$$

Les résultats empiriques montrent qu'il existe une corrélation négative entre l'inflation et l'ICOR. Les économies des pays les moins corrompus sont les moins inflationnistes. Etant donné qu'il existe des valeurs d'inflation extrêmes, cette relation est mieux reflétée par le coefficient de rang de Spearman. On constate que ce dernier est très fort (-0,59) et hautement significatif. Ces résultats concordent avec ceux d'Al-Mahrubi (2000) qui a utilisé des modèles économétriques pour montrer qu'un niveau d'inflation élevé est lié à un niveau de corruption élevé. Les coefficients de corrélation partielle montrent que la relation entre l'inflation est mieux mise en évidence lorsqu'on tient compte des autres éléments de performances de l'économie tels que l'espérance de vie à la naissance, l'éducation et le revenu, ou des éléments agrégés, tels que le développement et la croissance économique (figure 5). Lorsqu'on décompose l'analyse par niveau de développement, on constate que la relation négative entre l'inflation et l'ICOR s'observe seulement pour les pays à niveau de développement élevé. Ces résultats peuvent être liés au fait qu'il y a plus d'interventionnisme étatique dans les pays pauvres en matière de contrôle des prix. Mais lorsqu'on contrôle la relation par rapport au taux de croissance, on constate que les pays pauvres corrompus sont plus inflationnistes (coefficients de corrélation = -0,67). On peut alors affirmer que le contrôle des prix est d'autant plus efficace que les potentiels de croissance sont élevés.

Les pays où la longévité est plus grande sont les plus propres (figure 3). La longueur de l'horizon temporel est un déterminant de la bonne gouvernance (Singh 1999). La relation positive entre la longévité et la corruption est maintenue même lorsque l'on tient compte des autres aspects du développement. La décomposition par niveau de développement montre, à nouveau, que la relation négative entre la longévité et l'ICOR est induite par les pays développés. On peut donc avancer que la longueur de l'horizon temporel ne joue qu'à partir d'un certain niveau de développement.

Il existe une relation positive entre ICOR et IED (figure 2). La relation significative est due aux pays riches. On peut dire que des citoyens éduqués sont certainement mieux informés. Dans les pays où le niveau d'instruction est élevé, les corrompus ont tendance à moins profiter de l'ignorance pour exiger des pots-de-vin. Ali et Isse (2003) ont trouvé un résultat identique. Cependant, lorsqu'on contrôle les niveaux de longévité et de développement humain, la relation positive entre l'éducation et l'indice de corruption s'estompe, ce qui montre que la réduction de la corruption est mieux associée au développement global tel que reflété par ILONGEV et IDH.

Les pays les moins corrompus sont ceux où le pouvoir d'achat (IREV) est plus élevé (figure 4). Cela tend à confirmer les hypothèses basées sur les salaires (Rijckeghem et Weder 1997). La décomposition par niveau d'IDH montre que c'est au niveau des pays riches que cette relation est significative. En dessous d'un certain seuil de revenu, ce dernier perd de sa pertinence comme élément explicatif de la corruption. La relation s'estompe lorsqu'on tient compte des niveaux d'ILONGEV et d'IDH, ce qui montre qu'au-delà du revenu, les politiques de redistribution à travers les investissements sociaux sont susceptibles de réduire la corruption.

Globalement, il n'y a pas de relation entre la croissance économique et la corruption (figure 6). Mais lorsqu'on fait l'analyse par niveau de développement, on observe un coefficient de corrélation positif (0,59) et significatif entre le taux de croissance économique annuel et le niveau de PICOR pour les pays à développement humain moyen. Cela concorde avec les résultats de Mohtadi et Roe (2003) qui suggère une relation en U entre la croissance économique et la corruption suivant la relation inverse entre la corruption et la productivité et l'efficacité. Cela est cohérent avec ce qui est généralement observé dans les pays en transition, à savoir qu'un niveau élevé de corruption est associé à un faible niveau de croissance économique. La corruption affecte donc la croissance économique à partir d'un certain niveau de développement. Les pays les plus développés ont tendance à assurer le plein emploi des facteurs et à atteindre dans le court terme les limites de la croissance. Dans ces pays, les syndicats sont mieux organisés pour imposer la redistribution des fruits de la croissance, ce qui peut nuire à la croissance (Singh 1999). A l'opposé, il existe couramment dans certains pays pauvres de larges secteurs de rente qui tirent la croissance économique. Il s'ensuit que la corruption n'entrave pas toujours la croissance économique globale, surtout dans les pays en développement, où il y a sous-emploi des facteurs de production. Selon Barro (1996), l'autocratie peut promouvoir la croissance si elle n'inhibe pas les libertés économiques et les droits de propriété privée. Elle peut ralentir la croissance économique si elle détourne la richesse nationale vers des investissements non productifs. Ces affirmations sont néanmoins en contradiction avec les résultats obtenus par Ali et Isse (2003) qui ont montré qu'un niveau élevé de corruption freine la croissance économique, tandis que la croissance économique n'a aucun effet sur la corruption. Toutefois, selon

Mauro (1997) et Paldam (2000, 2002), la relation entre la corruption et la croissance économique via l'investissement est faible et significative, mais parfois fragile. Cette fragilité peut être due au fait que certains types de corruption pourraient avoir plus de conséquences sur les décisions d'investissement que le niveau global de corruption (Ali et Isse, 2003).

Il existe une relation positive entre l'IDH et l'ICOR. Cette relation est d'autant plus forte que les pays sont plus riches. Ainsi, en général, plus un pays est riche, moins il est corrompu. Selon Paldam (2002), du côté de la demande (ménages), l'honnêteté est un bien à élasticité/revenu élevée. Du côté de l'offre (entreprises), l'honnêteté permet de gagner du temps qui devient de plus en plus cher au fur et à mesure qu'un pays se développe. Cela peut signifier que la corruption ambiante en Afrique est en partie due à la pauvreté (Paldam, 2000, 2002). L'analyse par niveau de développement humain donne un résultat qui mérite d'être relevé. L'impact de la lutte contre la corruption et pour la bonne gouvernance n'est véritablement perceptible que dans les pays à niveau de développement élevé. Il s'avère donc important de remarquer que les résultats macro-économiques de la lutte contre la corruption peuvent ne pas être perceptibles à court terme, ce qui poserait inévitablement des problèmes d'adhésion à ce type de politique.

4. CONCLUSIONS

Bien que l'analyse de corrélation n'établisse pas les relations de cause à effet, nos résultats montrent, de façon cohérente, qu'un faible niveau de corruption est associé à un niveau de développement humain élevé. La réduction de la pauvreté, l'éducation et la généralisation des soins de santé primaires peuvent, en accélérant la transition économique, réduire la corruption. De même, ces résultats montrent que la corruption n'entrave pas toujours la croissance économique surtout dans les pays en développement où il y a sous-emploi des facteurs de production.

Cet article souligne la différence entre la corruption sans vol et la corruption avec vol. Pour motiver la société civile impliquée dans la lutte contre la corruption, on doit particulièrement détecter et punir les cas de corruption avec vol. Potentiellement réducteur de coût, ce type de corruption a un impact plus grand sur l'expansion de la corruption.

Bien que l'indice de perception de la corruption soit un indicateur de l'état de la gouvernance dans un pays, il n'en demeure qu'une mesure partielle. Il s'ensuit que les efforts pour améliorer la qualité des indicateurs doivent être poursuivis. La disponibilité de statistiques de longue durée permettra peut-être d'établir, avec plus de précisions, des relations univoques de cause à effet.

BIBLIOGRAPHIE

- ALI A. M., ISSE H. S., (2003), Determinants of economic corruption: a cross-country comparison, *Cato Journal*, vol. 22. N° 3, Winter, 449-466.
- AL-MARHUBI F. A., (2000), *Corruption and inflation*, Economics Letters 66 (2000) 199-202.
- BARDHAN P., (1997), Corruption and Development: a review of issues, *Journal of economic literature*, septembre 1997, 35(3), 1320-1346.
- BARRO R., (1996), Democracy and growth, *Journal of economic growth* 1, 1-27.
- CIRIS (Centre for institutional reforms and the informal sector), *Governance and the economy in Africa. Tools for analysis and reforms of corruption*. Dakar, University of Maryland at College Park, US Agency,
- FMI (1999), *Statistiques Financières Internationales*, septembre 1999.
- FOX L., (1996), *Local level civil society: effective partners in democratic governance. A conceptual framework*, Alexandria, Thunder & Associate Inc.,
- GERDES-Afrique-CIRD, (1995), *Les conditions et les contraintes de la transparence dans la gestion publique au Bénin*, Rapport général de séminaire, Cotonou.
- GERDES-Bénin (1993), *Journée de réflexion sur la corruption et son impact sur l'économie nationale*, Cotonou.
- HUNTINGTON S., (1996), Democracy and the long haul, *Journal of democracy* 7, n° 2, April 1996, 3-13.
- KLITGAARD R., (1988), *Combattre la corruption*, Nouveaux Horizons, University of California Press, Berkeley & Los Angeles.
- KOUTSOYIANNIS (1991), *Theory of Econometrics*, ELBS, 2d Ed., Hong Kong.
- KRUEGER A. O., (1974), The political economy of the rent-seeking society, *American Economic Review*, June, 64(3), 291-303.
- LEFF N. A., (1964), Economic development through bureaucratic corruption, *The American Behavioral Scientist*, Nov, 8(2), 8-14.
- LUI F. T., (1996), Three aspects of corruption, *Contemporary economic policy* 14(3), 26-29.
- MAURO P., (1997), The effects of corruption in investment and government expenditure: a cross-country analysis, Chapter 4 in Elliot, K. A., *Corruption and the global economy. Institute for International Economics*, Washington DC.
- MOHTADI H., ROE T. L., (2003), Democracy, rent seeking, public spending and growth, *Journal of public economics* 87, 445-466.
- MONGA G. S., (1972), *Mathematics and statistics for economics*, Vikas, Publishing House PVT Ltd.
- PALDAM M., (2000), Corruption and religion. Adding to the economic model? *Working paper*, n° 1999-21, Centre for Dynamic Modelling in Economics, University of Aarhus, Denmark.
- PALDAM M., (2002), The cross-country pattern of corruption: economics, culture and the seesaw dynamic, *European Journal of Political Economy*. Vol. 18, 215-240.
- PNUD-BENIN (1999), *Rapport sur le développement humain au Bénin. Création d'emplois durables*, Cotonou.
- PNUD (1998), *Rapport mondial sur le développement humain*, Economica, Paris.
- PROXIMITE-AGENCE DE PRESSE (1999), *Visages de la corruption au Bénin*. Cotonou.
- RIJCKEGHEM V. C., WEDER B., (1997), *corruption and the rate of temptation: do low wages in civil service cause corruption ?* Working Paper, IMF.
- SHLEIFER A., VISHNY R. W., (1993), Corruption, *Journal of Economics*. Vol CVIII, August, 599-617.

- SINGH S., (1999), The political underpinnings of economic governance. Paper prepared for the workshop on the theme *Indicators for monitoring progress towards good governance in Africa, 20-22 september*, Addis Ababa. Economic Commission for Africa.
- SINZOGAN J-Y., HODONOU A., DOSSOU C., (1995), *Etude comparative de la compétitivité industrielle du Bénin et du Nigeria*. Rapport définitif. Réseau sur les politiques industrielles et les incitations sectorielles en Afrique, Groupe de Recherche Appliquée en Economie (GRAM).
- TRANSPARENCY INTERNATIONAL (1999), *1999 bribe payers index- 1999 corruption perceptions index*. Document internet.
- UMO J. U., (1986), *Economics. An African perspective*, Lagos, John West Publications Ltd.
- WEISS T. G., GORDENKER L., (1996), *NGO, the UN and global governance*, Lynne Rienner Publishers, London.
- WORLD BANK (1992), *Governance and development*. Washington D.C.

ANNEXES

I. Quelques statistiques descriptives

Variables	N**	Mini Mum	Maxi mum	Moyenne	Ecart-type	Moyenne		
						IDH faible (IDH < 0,50)	IDH moyen (0,5 ≤ IDH ≤ 0,8)	IDH élevé (IDH > 0,8)
ICOR	92	1,50	10	4,74	2,37	2,77	3,53	6,36
IPC*	87	-69,96	92,30	20,16	22,91	31,61	23,97	12,27
TCA	77	-2,97	54,00	8,35	7,47	7,41	8,76	8,28
IDH	93	0,28	0,96	0,73	0,19	0,49	0,71	0,89
ILONGEV	93	0,32	0,99	0,79	0,17	0,55	0,71	0,82
IED	93	0,32	0,99	0,79	0,17	0,64	0,78	0,89
IREV	93	0,09	1,00	0,69	0,30	0,27	0,63	0,96

* Nous avons pris seulement les pays où le taux d'inflation est inférieur à 100.

** Nombre total de pays

II. Graphiques

Figure 1: Relation entre corruption (ICOR) et développement humain (IDH)

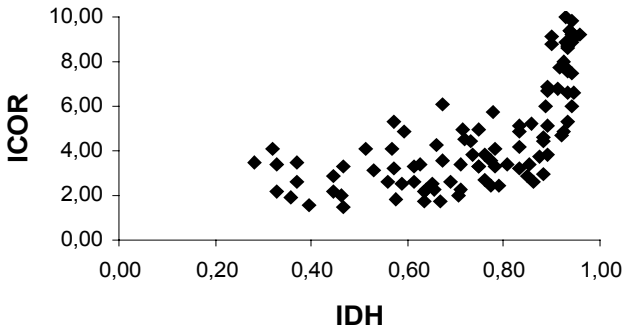


Figure 2: Relation entre corruption (ICOR) et éducation (IED)

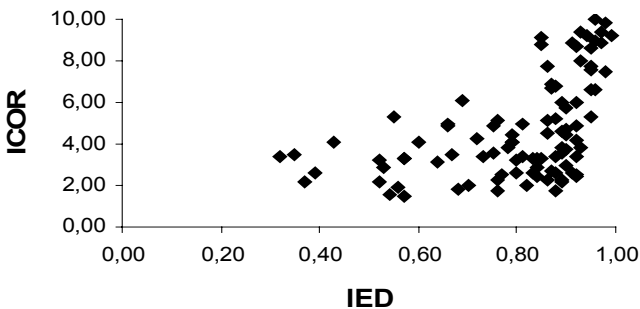


Figure 3: Relation entre corruption (ICOR) et longévité (ILONGEV)

Figure 4: Relation entre corruption (ICOR) et PIB (Parité du pouvoir d'achat, IREV)

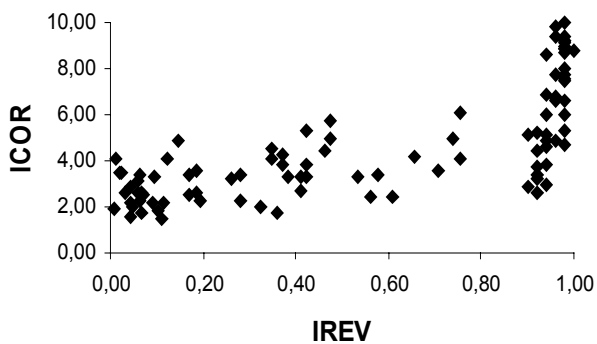
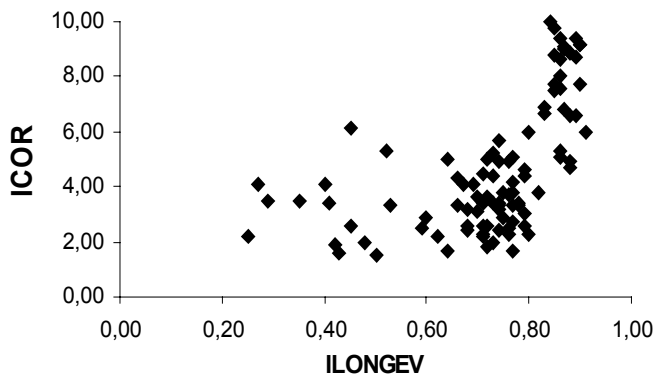


Figure 5: Relation entre corruption(ICOR) et inflation (IPC)

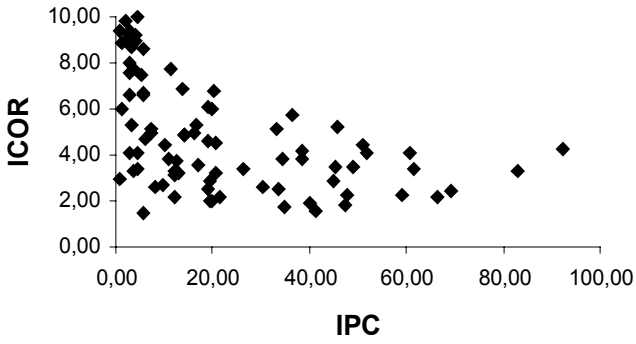


Figure 6: Relation entre corruption (ICOR) et croissance écon.(TCA)

